CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU 30 SEPTEMBRE 2026
Lieu : salle du conseil communautaire
7 bld de la Trouillette – 79400 SAINT-MAIXENT-L'ÉCOLE
Date de la convocation : 24 septembre 2026
Date de publication : 5 octobre 2026

Nombre de membres en exercice : 46

Présents : Laurent BALOGE, Didier JOLLET, Jean-François RENOUX, Vincent TANNEAU, Frédéric BOURGET, Alain HIBON, Emmanuel ROCHETEAU, Gaël JOSEPH, Catherine OMBRET, Christophe RENAUD, Pascale FOUET, Véronique SEDINSKI, Sophie FAVRIOU, Alain BORDAGE, Nathalie LIEVENS, Béatrice CRETIEN, Daniel JOLLIT, Stéphane BAUDRY, Marie-Hélène ROSSI-DAUDE, Dominique ANNONIER, Émilie Y-HRAH-KRONG, Guillaume MARCETEAU, Maïté CÔME, Tony CHEYROUSE, Thierry PETRAULT, Marie-Lise BERCIER, Philippe JUMEAU, Laure MAGOT, Morgane SEMERDJIAN, Roger LARGEAUD, Céline RIVOLET, Christine HEINTZ, Bernard de LOYNES, Jérôme GRELET.

Absents : Julien SEIGNEURET, Sylvie VIVIER, Nathalie PETRAULT, Éric PREVOST.

Excusés : Marie-Laure BOISSEL, Dominique PAYET, Didier PROUST, Corinne GUYON.

Pouvoirs : Catherine PINEAU donne pouvoir à Jean-François RENOUX, Marie-Pierre MISSIOUX donne pouvoir à Frédéric BOURGET, Kévin GAILLARD donne pouvoir à Gaël JOSEPH, Thomas BRAUD donne pouvoir à Nathalie LIEVENS, Laurent DUPUIS donne pouvoir à Béatrice CRETIEN,

Président de séance : Stéphane BAUDRY

Secrétaire de séance : Émilie Y-HRAH-KRONG

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur
079-200041994-20260930-DE-2026-08-16-DE
Accusé certifié exécutoire
Réception par le préfet : 06/10/2026

❖❖❖❖❖

DE-2026-08-16 CONTRACTION D'UN EMPRUNT DE 2M€ SUR LE BUDGET 400 00 COMMUNAUTÉ DE COMMUNES HAUT VAL DE SÈVRE
Rapporteur Didier JOLLET

Monsieur le vice-président délégué expose que, dans le cadre des travaux de création de réseaux d'eaux pluviales et de restructuration de la voirie sur la zone d'activités Grands Champs à La Crèche, un financement par emprunt était prévu dans le budget primitif 2026.

Deux établissements bancaires ont proposé une ou plusieurs offres :

- La Caisse d'Epargne propose une offre avec performance environnementale à taux fixe et une offre à taux variable selon le LIVRET A
- L'Agence France Locale nécessite la souscription d'actions (pour 80 300€ pouvant être échelonné sur 5 ans) pour pouvoir bénéficier de l'offre et propose une offre à taux fixe et une offre à taux variable

	TAUX FIXE		
	CAISSE D'EPARGNE	AGENCE FRANCE LOCALE	
	Proposition 1	Proposition 1	Proposition 2
	Echéances constantes	Echéances constantes	Echéances constantes
Montant	2 000 000 €	2 000 000 €	2 000 000 €
Durée	20 ans	20 ans	25 ans
Taux fixe	4,39%	4,64%	4,69%
Commission d'engagement	4 000,00 €	- €	- €
Périodicité des échéances	TRIMESTRIELLE	TRIMESTRIELLE	TRIMESTRIELLE
Montant 1ère échéance	37 689,26 €	38 503,72 €	34 069,98 €
Montant dernière échéance	37 689,26 €	38 503,72 €	34 069,98 €
Coût total des frais financiers	**1 015 140,80 €**	**1 080 297,80 €**	**1 406 997,99 €**

	TAUX VARIABLE			
	AGENCE FRANCE LOCALE		CAISSE D'EPARGNE	
	Proposition 1	Proposition 2	Proposition 1	Proposition 2
	Amortissement constant	Amortissement constant	Echéances constantes	Echéances constantes
Montant	2 000 000 €	2 000 000 €	2 000 000 €	2 000 000 €
Durée	20 ans	25 ans	20 ans	25 ans
Taux variable	Euribor 3M +1,09% Flooré à 0 et non plafonné	Euribor 3M +1,13% Flooré à 0 et non plafonné	Livret A + marge à 1,25%	Livret A + marge à 1,29%
Commission d'engagement	- €	- €	4 000,00 €	4 000,00 €
Périodicité des échéances	TRIMESTRIELLE	TRIMESTRIELLE	TRIMESTRIELLE	TRIMESTRIELLE
Montant 1ère échéance	43 550,00 €	38 750,00 €	33 185,49 €	28 468,99 €
Montant dernière échéance	25 231,88 €	20 187,50 €	33 185,95 €	28 469,01 €
Coût total des frais financiers	**751 275,20 €**	**946 875,00 €**	**654 839,66 €**	**846 899,02 €**

Il est proposé de retenir la proposition 1 à taux variable de la Caisse d'Epargne (taux LIVRET A+ marge 1.25%).

Le conseil communautaire, sur présentation du rapport par le vice-président délégué, décide à la majorité moins une abstention (Maïté CÔME),

- D'AUTORISER la contraction d'un emprunt de 2M€ sur le Budget 400 00 Communauté de Communes Haut Val de Sèvre auprès de la Caisse d'Epargne au taux du livret A + marge 1.25% sur 20 ans à échéances constantes
- D'AUTORISER Monsieur le Président à signer tout document relatif à cette affaire

Le président de séance,

Le/la secrétaire de séance,

Communauté de Communes Haut Val de Sèvre